

Informations de base	
2022/2795(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Taille minimale de référence de conservation des praires (Venus spp.) dans certaines eaux territoriales italiennes	
Complétant 2016/0074(COD) Subject 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
16/01/2018	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
18/08/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)05726	
22/08/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
14/09/2022	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
13/10/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 2 mois		
10/01/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2795(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0074(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/9/09951

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)05726	18/08/2022	